

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 31 mars à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 25 mars 2022

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
29	22	7	0	0

Pour	Contre	Abstention
29	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : GORGE Christine, LECOMTE Jean Luc

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Mathieu à THEYS Michel, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, COLIN Juliana à SIMON Philippe, DELEFOSSE Laurent à PLAZANET Mélanie, ECHASSERIEAU Vincent à CHADELAUD Michel, LEVET Elise à MALET Patrick, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine

Secrétaire de séance : BOSDEVIGIE Jean-Pierre

FINANCES

Délibération n° 35-2022 : Affectation des résultats 2021 - Budget annexe Office de Tourisme

Après avoir délibéré le 03 mars 2022 sur l'approbation du compte administratif de l'exercice 2021 et le compte de gestion pour l'exercice 2021 du Budget annexe Office de Tourisme;
Madame La Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'affectation des résultats du Budget annexe Office de Tourisme.

Considérant les éléments suivants :

Affectation des résultats 2021 sur 2022
OT

Pour mémoire résultat de clôture au 31/12/2020	0,00 €
excédent de fonctionnement antérieur reporté	0,00 €
solde d'exécution antérieur reporté de la section d'investissement	-9 756,20 €
réserves au 1068	9 091,20 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2021	
solde d'exécution antérieur reporté	-9 756,20 €
dépenses de l'exercice	0,00 €
recettes de l'exercice	14 195,30 €
solde d'exécution au 31/12/2021	4 439,10 €

Restes à réaliser au 31/12/2021	
dépenses	15 395,00 €
recettes	12 000,00 €
solde des RAR au 31/12/2021	-3 395,00 €

Résultat de la section de fonctionnement	
résultat antérieur reporté	0,00 €
dépenses de l'exercice	111 209,37 €
recettes de l'exercice	111 209,37 €
résultat de l'exercice ()	0,00 €
résultat cumulé au 31/12/2021	0,00 €

Proposition d'affectation des résultats cumulés sur 2022	
report du solde d'exécution positif de la section d'investissement sur le compte 001 (D)	4 439,10 €
Report du résultat positif en section de fonctionnement sur le compte 002 (R)	0,00 €
réserves au 1068	

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide, après en avoir délibéré, de

- STATUER sur l'affectation des résultats cumulés sur l'exercice 2022 pour le Budget annexe Office de Tourisme, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 06 avril 2022

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le : **15 AVR. 2022**
Publié le : **26 AVR. 2022**

